

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT :

3s. 9d., payable invariablement
d'avance.
On ne s'abonne pas pour moins
de six mois.

Si la guerre est la dernière raison des
peuples, l'agriculture doit en être la pre-
mière.



ANNONCES :

1re insertion, 6 cts. la ligne
2me " etc., 2 cts. "
Pour annonces à long terme,
conditions libérales.

Emprions-nous du sol, si nous vou-
lons conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

L'abondance des matières nous force d'omettre notre *Causerie agricole*. D'ailleurs nous sommes persuadé que nos lecteurs n'auront nulle envie de se plaindre quand ils auront parcouru l'excellent article qui occupe sa place.

Dans un temps où presque toutes les sociétés d'agriculture s'occupent de l'amélioration d'espèce chevaline, au moyen de reproducteurs étrangers, et où plusieurs semblent donner la préférence au percheron, on verra ce qu'en pense un homme dont l'opinion est généralement bien accueillie en France.

L'enseignement agricole du Canada à l'Exposition universelle.

(Extrait du "Journal des Villes et Campagnes" du 21 août 1867.)

En 1857, nous eûmes l'honneur de recevoir la visite d'un digne ecclésiastique canadien, l'abbé Pilote, qui venait, au nom de son gouvernement, étudier nos œuvres d'enseignement agricole, afin de pouvoir fonder un premier institut agricole en Canada; cette terre encore toute française par la langue, les traditions, les mœurs.

De retour en Amérique, l'abbé Pilote effectua avec succès cette importante création à Ste. Anne, près Québec. Puis l'Exposition universelle de 1867 étant annoncée, il voulut payer à la France un tribut de gratitude par l'envoi d'un plan-relief de cet institut. Une brochure explicative y fut jointe. Enfin, jaloux de suivre par lui-même dans la mère-patrie, les progrès de l'œuvre à laquelle il s'est voué, ce vénérable prêtre est revenu en France, et il nous a fait dernièrement l'honneur de nous visiter de nouveau. Dans la conférence que nous eûmes avec lui à Beauvais, il nous demanda avec instance, au sujet de son établissement, une sorte de consultation dont il puisse lui-même s'étayer auprès du gouvernement de son pays, afin d'obtenir ce qui doit contribuer aux plus grands succès de son œuvre.

Laissant ici de côté toute question personnelle; cette création, cette exposition, ces visites à travers l'immensité de l'Océan, un tel ensemble de faits, n'offre-t-il pas quelque chose comme de glorieux pour la religion, l'agriculture et la France ?

Tandis que certains agronomes ont accusé le catholicisme

d'une sorte d'indifférence pour le progrès cultural, c'est un prêtre catholique qui pose la première pierre de l'enseignement agricole dans une de ces vastes et fécondes contrées dont se compose le Nouveau-Monde !

On a dit que l'agriculture française le cède à celle de beaucoup d'autres peuples, et c'est à la France que ce prêtre s'adresse à deux reprises ! C'est le suffrage des spécialités agricoles françaises qu'il recherche pour trouver lui-même autorité au milieu de ses compatriotes !

Voilà ce qui, au sujet des démarches de l'abbé Pilote, nous a frappé à notre double titre de catholique et de français. Ce sentiment d'un légitime orgueil sera partagé, nous n'en doutons pas, par beaucoup d'autres.

Tel est le motif qui, joint à l'importance de la question, nous détermine à publier notre réponse à l'abbé Pilote. Les amis de l'agriculture, nous l'espérons, ne la liront pas sans intérêt :

Beauvais, 1er août 1867.

Monsieur le directeur,

J'ai lu avec infiniment de plaisir votre mémoire sur l'école d'agriculture de Ste. Anne, près Québec, et puisque vous me faites l'honneur de me demander mes avis, je m'empresse de vous les adresser avant votre départ de France.

Pour l'école de Ste. Anne, ainsi que pour les instituts agricoles de même ordre qui existent en Europe, je suis frappé de la difficulté avec laquelle on recrute les élèves. A Sainte-Anne comme à nos écoles régionales de France, Grignon, Grand-Jouan, La Saussaye, la plupart des jeunes gens sont entretenus aux frais de l'Etat. Si vous faites disparaître les boursiers, le personnel enseigné devient insignifiant. Cette institution, qui n'est pas normale, me paraît tenir à deux causes, savoir :

1o Dans l'instruction publique on garde au sujet de l'agriculture un silence regrettable qui tend à éloigner de cette carrière les jeunes gens de quelque valeur. Il en résulte qu'on ne voit pas se produire, parmi la jeunesse qui reçoit les bienfaits de l'éducation libérale, un nombre suffisant de vocations distinguées en faveur de l'agriculture, la profession par excellence ;

2o C'est à un minimum d'âge trop avancé que les jeunes gens sont admis aux institutions agricoles.

Dix-sept à dix-huit ans constitue généralement cette limite. Or remarquez, monsieur le directeur, que c'est justement à cet

âge de dix-sept ans que les fils de cultivateurs commencent à seconder leurs parents d'une manière sérieuse. Lorsqu'un cultivateur se sépare alors de ses enfants pour les envoyer à un institut d'agriculture, il supporte donc un double sacrifice. Très-peu de pères de famille peuvent s'y résigner.

Les instituts agricoles, soyez-en certain, devraient recevoir les enfants dès l'âge de douze ans, et présenter deux divisions composées chacune de trois classes.

Dans les trois classes de la division inférieure, les enfants recevraient des bons éléments sur le français, sur une autre langue vivante, sur le dessin, sur l'arithmétique. De plus, on les exercerait chaque jour, pendant une heure ou deux, aux opérations pratiques de l'horticulture; enfin, les premiers principes de la science agricole leur seraient enseignés.

Ces trois classes terminées, et l'âge de quinze à seize ans atteint, l'enfant du cultivateur aurait déjà reçu, pendant trois années, l'éducation la plus conforme à l'état qu'il doit exercer un jour. Alors, si sa famille le réclame, il retournera auprès d'elle, doué d'un tempérament vigoureux, initié aux choses rurales et praticien en horticulture, ce qui est un acheminement vers la pratique agricole.

Quelle différence entre le jeune homme ainsi préparé et l'élève qui, cloué sur les bancs de la classe entre quatre murs enfermés, à l'âge où la nature réclame le plus l'exercice et le mouvement, a vécu de la vie sédentaire des collèges tels qu'ils sont organisés aujourd'hui.

Si les parents sont en mesure de continuer leurs sacrifices, la division supérieure de l'instituteur reçoit l'élève qui poursuit pendant trois années l'étude des diverses sciences appliquées à l'agriculture, en même temps qu'il se façonne aux opérations pratiques de l'art cultural.

Voilà, monsieur le directeur, une éducation agricole complète. Ne donner, comme on le fait maintenant, que la seconde partie de cette éducation, sans s'occuper de la première, c'est comme si, dans les collèges, on supprimait toutes les basses classes en ne conservant que la seconde, la rhétorique et la philosophie.

Jusqu'à la création de l'institut de Beauvais, on avait considéré comme indispensable de joindre à chaque école d'agriculture une exploitation étendue. Aujourd'hui, éclairé par notre expérience du département de l'Oise, on admet qu'une telle annexion présente plus d'inconvénients que d'avantages.

Ce qu'il faut absolument, c'est un faire-valoir petit ou moyen, parfaitement tenu, n'offrant aux élèves que des spécimens parfaits.

Je ne vous conseille donc pas d'étendre votre exploitation, à moins qu'en dehors des besoins ordinaires de l'enseignement elle ne fût affectée à une œuvre spéciale, telle que, par exemple, l'amélioration de l'espèce chevaline.

À ce propos, vous m'avez fait l'honneur de me demander ce que je pense de l'introduction d'étalons percherons au Canada comme améliorations des races de trait.

Je réponds que le cheval percheron est moins le produit d'une race que celui de l'éducation, du régime et des influences locales auxquelles sont soumis les poulains élevés dans le Perche. Ces jeunes animaux que des propriétaires de juments font naître en divers lieux, sont achetés au sevrage par des cultivateurs de la contrée dont Chartres est le centre. Là, ils reçoivent quantité d'avoine et d'excellent fourrage artificiel. On les fait travailler modérément, puis on les vend pour le service de Paris et autres lieux. Parmi ces chevaux, il existe sans doute de bons reproducteurs; mais, comme leurs qualités ne sont pas précisément des caractères de races, de tels étalons transportés dans un sol et sous un climat étrangers, ne transmettraient à leur descendance qu'une faible dose de leur nature. Supposé que les poulains issus de ce sang mangent peu d'avoine et de fourrage

légumineux (régime qui a si fort contribué à la transformation de leurs parents), il est probable qu'à l'âge de cinq ans ils ne présenteraient presque aucune trace d'origine percheronne.

Très-rude en hiver, votre climat, monsieur le directeur, ressemble à celui de l'Écosse et de la Russie. À votre place, je chercherais des étalons de ces deux côtés-là plutôt qu'en France. Peut-être vous suffirait-il de distinguer parmi vos propres chevaux ceux qui offrent le plus de qualités, et d'en améliorer les produits tant par une sévère sélection que par le régime.

Ce mode auquel on ne pense pas toujours, est souvent le plus sûr, et il présente l'avantage de ne pas exiger de lourds sacrifices.

S'il s'agissait de former des races de selle, je n'hésiterais pas à vous conseiller de préférence aux étalons anglais, les étalons russes de genre de ceux qu'on admire actuellement au Champ-de-Mars.

Agréé, je vous prie, monsieur le directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

L. GOSSIN.

HISTOIRE DE LA QUINZAINE

Le parlement fédéral se réunira le six du mois prochain pour l'expédition des affaires. L'attente générale est que la session sera de courte durée, elle ne se prolongera que le temps nécessaire pour la dépêche des mesures de première nécessité, elle sera ensuite interrompue pour donner aux parlements locaux l'occasion de se réunir dans le temps fixé par la constitution.

Tous les partis attendent avec hâte l'ouverture du parlement fédéral ainsi que celle des parlements locaux, mais pour des motifs différents. Les adversaires de la nouvelle constitution espèrent que des obstacles sérieux viendront leur donner raison. Ils comptent surtout beaucoup sur le résultat des élections de la Nouvelle-Ecosse. Ils semblent regarder M. Howe et ses collègues comme un obstacle insurmontable au bon fonctionnement de notre nouveau système de gouvernement. Les amis, au contraire, comptent sur la grande majorité du conseil privé et de la presque totalité des ministères locaux, et espèrent que toutes les mesures qui seront amenées devant les chambres seront facilement et promptement conduites à bonne fin. Un prochain avenir nous dira quels sont ceux qui ont le mieux jugé la position.

Les nouvelles qui nous arrivent tous les jours de la république américaine sont alarmantes et doivent détruire, chez tous les vrais amis du pays, toute idée d'annexion. D'abord les impôts exorbitants qui pèsent si lourdement sur tous les citoyens, loin de diminuer menacent de s'accroître encore.

Le résultat des recherches faites par le comité des finances de la convention constitutionnelle de l'Etat de New-York est bien propre à ouvrir les yeux aux plus aveugles, car ces recherches ont été faites dans les documents officiels, ce qui leur donne un caractère de véracité que personne ne saurait révoquer en doute. En étudiant cette enquête attentivement, il est facile

de se convaincre que la vie est bien plus chère chez nos voisins que chez nous.

Donnons quelques chiffres tirés du rapport du comité :

La dette de l'Etat de New-York s'élève actuellement à 633,351,682 piastres, ce qui donne plus de 158 piastres par tête ou au moins 700 piastres par chef de famille. Elle se trouve, en conséquence, être de beaucoup plus d'un tiers de la valeur de la propriété cotisée, qui n'est que de 1,639,432,615 piastres. Et cette dette n'a pas augmenté, parce qu'on a eu recours à des impôts excessifs qui s'élèvent à 181,000,000 de piastres.

Peut-on donner un plus triste tableau ? Et ne sont-ce pas nos voisins eux-mêmes qui nous fournissent ces renseignements ? Comment, après cela, peut-on se faire l'admirateur de la prospérité et des richesses de nos voisins !

En second lieu, ce qui n'est pas plus rassurant, c'est l'état des esprits, l'aigreur qui anime les partis. En effet, que veulent les radicaux ? Dans leur aveuglement, ils ne veulent rien moins que mettre le président de leur république en jugement, le destituer, lui faire subir l'exil ou la mort. En attendant, ils se font les bourreaux des Etats du Sud soumis par la force des armes. Là, la persécution est telle, l'avenir est si sombre, que bon nombre de citoyens envoient leur famille en Canada pour les mettre à couvert des outrages des vainqueurs et de leurs alliés, les noirs.

De son côté, le président Johnson, voyant le danger qui le menace, pénétrant les sourdes menées de ses adversaires, se prépare à soutenir la lutte. On lui attribue même un projet que, pour noire part, nous regarderions comme un moyen dont se servirait la Providence pour arracher les Etats de l'union, à l'anarchie et à la ruine. On lui prête le projet d'un coup d'état ! Suivant plusieurs journaux, il n'aurait, ni plus ni moins que l'intention de disperser le Congrès par la force, de se mettre à la tête de l'armée et de se proclamer dictateur.

Un organe du président, le *National Intelligencer*, déclare lui-même que le pays est à la veille d'une solution qui "étonnera tout le monde."

N'est-il pas nécessaire de se servir de la verge envers des enfants mutins et rébels, lors même qu'ils sont devenus grands ?

D'ailleurs des hommes sérieux n'ont-ils pas prédit en maintes circonstances qu'une dictature deviendrait d'une nécessité absolue aux Etats-Unis ?

Dès avant la dernière guerre civile qui naguère couvrait de ruines et de désastres une partie des Etats, des écrivains distingués, des profonds penseurs, n'ont-ils pas annoncé que la grande république, si fière de sa constitution *modèle*, serait profondément humiliée ! Toujours, la liberté sans limites, finit par faire place au despotisme ; voilà ce que les événements qui se préparent chez nos voisins prouveront probablement bientôt.

Passons maintenant au point du globe vers lequel tous les regards sont tournés avec inquiétude. Là, avant d'apercevoir la lumière si pure et si éclatante

qui s'élève du trône où est assis le Vicaire de Jésus-Christ, le pontife suprême, on voit un nuage épais, de profondes ténèbres, qui semblent être l'élément nécessaire à l'existence de milliers d'individus, à figures sinistres, à projets plus sinistres encore. Au milieu de ces ténèbres, à la tête de ces hommes de mal, apparaît leur chef, choisi par l'enfer lui-même, Garibaldi ! A l'aspect de cet homme, le sang de tous les vrais enfants de l'Eglise se glace dans leurs veines, comme à la vue d'un être infernal. Mais la foi qui les anime, change aussitôt leur frayeur en espérance, car ils savent que ni l'enfer, ni ses émissaires, ne prévaudront jamais contre la grande institution que le Sauveur des hommes est venu cimenter de son sang.

En effet ce Garibaldi, dont le nom est répété par tout le monde, pour la honte de l'humanité, a déjà éprouvé de sérieux échecs. Il a bien ses jours de triomphe, mais comme ceux de tous les hommes de perdition, ces jours sont de courte durée, et suivis des plus humiliantes défaites. Genève est une preuve éclatante de ce que nous avançons. Son entrée dans cette ville a été une véritable entrée triomphante, son train est royal. On le salue comme un prophète, un envoyé du Très-Haut ; on porte le respect jusqu'à l'adoration ! Mais, ô déception ! Garibaldi a compté sans les catholiques de cette cité, sans même la partie éclairée de la population protestante, et à peine a-t-il ouvert la bouche devant le Congrès dit de la paix, à peine a-t-il donné cours à sa haine contre la papauté, a-t-il fait connaître ses projets infernaux, qu'aussitôt les acclamations se sont changées en signes non équivoques de désapprobation. Sur le champ, ordre lui a été intimé de déguerpir ; et son départ s'est effectué sans canon, sans vivats, sans pompe, sans tambours ni trompettes, et surtout sans argent ! La gloire de cette journée, qui semblait devoir toute rejaillir sur le faux-prophète, est devenue le partage des fervents catholiques de Genève et d'une partie de sa population protestante. O faveur humaine ! que tes chances sont trompeuses !

Mais Garibaldi, fuyant devant l'indignation de tout un peuple, va-t-il aller cacher sa honte dans une île déserte, loin de la vue des hommes ? Oh ! non, la pudeur ne trouve plus place dans le cœur d'un fils qui a levé l'étendard de la révolte contre sa mère ! Dans son audace, il se dirigea vers les Etats de l'Eglise. D'après un ordre du roi d'Italie, on veut lui faire rebrousser chemin ; il refuse, on le fait prisonnier. A la nouvelle de sa captivité, les bandes qu'il inspire de son souffle empoisonné, se soulèvent et demandent à grands cris sa mise en liberté. Ils l'obtiennent de la faiblesse de Victor Emmanuel et de son gouvernement. A peine libre, il travaille de nouveau à l'exécution de ses projets contre Rome. Il est de nouveau arrêté et gardé à vue. Mais, de sa retraite forcée, il dirige ses bandes avec sa plume, et à sa voix ses hommes à chemises rouges se soulèvent sur tous les points de l'Italie, et pénètrent dans les Etats du Pape. Aujourd'hui ils sont même aux portes de Rome ! Cette ville court les plus grands dangers, et l'immortel Pie IX est sur le point de prendre le chemin de

l'exil pour la seconde fois ! Ne désespérons pas sans doute, puisque *l'Eglise ne doit pas périr* ; mais prions, prions avec ferveur, pour que le temps des épreuves soit abrégé, et que les jours précieux de Notre Père à tous soient préservés de tous dangers.

Ecole d'agriculture de Ste. Anne

(Voir le dernier numéro)

TROISIÈME COLLECTION.

Géologie agricole spéciale.—Cette collection se compose de 100 échantillons comprenant 27 spécimens de terres soit calcaires avec ou sans alcali, soit alcalifères avec ou sans calcaire ; 3 spécimens de terreaux, 11 sous-sols utilisables en certains cas ou nuisibles ; 59 amendements déjà connus et plus ou moins usités.

Ce simple énoncé suffit pour faire comprendre la grande utilité de cette collection pour faciliter l'étude des terres, des sous-sols et des amendements. En fait de géologie c'est bien tout ce qu'il importe au cultivateur de savoir.

Cette collection a donc sa place marquée dans les bibliothèques des sociétés d'agriculture, des écoles d'agriculture, et même des agriculteurs qui veulent s'instruire par eux-mêmes. Alors chacun, sans avoir à faire aucun calcul ni opération mécanique, mais par une simple comparaison, pourra connaître assez exactement ses terres, ses marnes, ses amendements, les roches ou les terrains qui forment son sous-sol, les minéraux qui s'y rencontrent, et être fixé immédiatement sur leur nature, leur valeur, leurs qualités ou leurs défauts, leurs besoins, etc., sans qu'il soit presque jamais nécessaire de les soumettre à l'analyse ; car il suffit de consulter l'ouvrage qui accompagne la collection.

Cette collection a obtenu la médaille d'or au concours général de 1852.

Notre école possède une quatrième collection d'une importance non moins grande que celles que l'on vient de voir. Ce sont tous les appareils nécessaires à un cours complet de chimie agricole. Ces appareils avec les produits chimiques nécessaires ont été choisis par M. le Dr. LaRue, professeur de chimie à l'Université-Laval, et commandés à New-York l'hiver dernier.

Comme on le voit, l'école d'agriculture de Ste. Anne ne reste pas stationnaire. Elle tend sans cesse à compléter son enseignement. Si elle n'a plus d'élèves, cela est dû à des causes qui lui sont tout à fait étrangères ; et dont il faut chercher l'explication dans l'incroyable indifférence des propriétaires ruraux qui n'ont aucun souci de la science agricole. Ils aiment mieux envoyer leurs enfants dans des établissements d'éducation commerciale ou même classique, au risque de les voir revenir au foyer paternel au bout de quelques années, avec une instruction souvent incomplète, sans pouvoir leur trouver d'emploi. Ou bien s'ils parviennent à une profession libérale, ils végètent misérablement, eux qui dans la carrière agricole, avec une instruction appropriée, eussent pu vivre à l'aise, avec profit et honneur pour eux-mêmes et leurs familles autant que pour la société.

(A continuer.)

Exposition agricole du 17 Septembre à Kamouraska

La société d'agriculture de ce Comté a tenu son concours annuel d'animaux à Kamouraska le 17 septembre. A la suite d'un mauvais temps prolongé, et après une grosse pluie tombée toute

la nuit précédente, l'on ne pouvait pas s'attendre à avoir un concours bien nombreux. Aussi n'y a-t-on vu que des beaux animaux amenés avec la certitude d'avoir des prix. La qualité a suppléé au nombre. Il y avait pourtant au-dessus de cent entrées. Sous le rapport de la qualité c'est le meilleur que nous ayons eu dans ce Comté. Voyons :

Espèce chevaline.—Cinq étalons.

1o. L'étalon gris du Dr. Têtu de la Rivière-Ouelle, — demi-sang.

2o. L'étalon blond de M. P. Pelletier, de St. Paschal ; un peu défectueux sous le rapport du système osseux, trop faible pour son poids, blanc dans la face et les jambes.

3o. L'étalon noir de cinq ans de M. P. Roy dit Voisine, de Kamouraska, cheval canadien, pesant, tête grosse, penchant par les jointures de l'arrière-main.

4o. L'étalon de M. Frs. Ouellet, de six ans, race mêlée, très-élégant, arrière-main un peu basse, belle couleur brune, allure élégante.

5o. L'étalon de M. Hyp. Paradis, de St. André, presque canadien, sans grandes qualités comme sans défauts marqués, belle couleur rouge.

Juments—Il y en avait un grand nombre, quelques-unes très-belles ainsi que leurs poulains.

1o. La plus remarquable et la plus belle sans contredit était celle du Dr. Têtu, allétant son sixième poulain de suite, et portant son septième.

2o. Jument rouge venant d'une jument de sang avec un étalon cleveland. Elle appartient aussi au Dr. Têtu. Ces deux juments nourrissent chacun un poulain gris venant de l'étalon gris dont il a été parlé plus haut. Ils ont une ressemblance parfaite et une très-grande taille. Sous le rapport des formes ils sont irréprochables.

3o. Jument canadienne exhibée par M. Ls. Miller, de Kamouraska, bien conformée et nourrissant un superbe poulain venant du cheval de M. P. Voisine, que l'on a vu plus haut.

4o. M. Eusèbe Desjardins, de Kamouraska, a exposé une bonne jument canadienne avec deux poulains de suite.

5o. M. Frs. Landry, de Kamouraska, a aussi montré une jument canadienne avec poulain.

Poulains de trois ans.—Cinq ont été exhibés. Voici les principaux :

1o. Poulain de M. Jos. Lévêque, de la Rivière-Ouelle, race canadienne, très-fort, os bien développés, tête un peu grosse, bonne couleur rouge.

2o. Poulain du Dr. Têtu, très grande taille, au-dessus de 16 mains, très pesant, allure très légère malgré son poids.

3o. Poulain de M. J. B. Lavoie, de St. Denis, bonne taille et bonne couleur, remarquable comme les deux précédents par le développement des os. Ces trois chevaux viennent de l'étalon canadien-Roy acheté à Montréal il y a quelques années par le Dr. Têtu et quelques amis, et mis à la disposition des éleveurs de ce Comté.

Poulains de deux ans.—Cinq entrées.

1o. Poulain de M. Aug. Casgrain, de la Rivière-Ouelle, superbe Cleveland-Bay venant de l'étalon de la Société d'agriculture de l'Islet chez M. A. Deschênes, à St. Roch, ayant toute l'apparence d'un cheval déjà parvenu à son complet développement, mesurant quinze mains et demi.

2o. Poulain du Dr. Têtu venant de son étalon canadien et de sa fameuse poulinière, peu en chair mais présentant un grand

développement du système osseux, formes élégantes néanmoins, mesurant quinze mains et demi.

30. Poulain de M. Bruno Roy, de Rivière-Ouelle, blond avec taches blanches à la face et aux jambes, venant de l'étalon de M. P. Pelletier dont il a été question plus haut, très-grand, mesurant quinze mains trois quarts, très-gros mais défectueux sous le rapport de la charpente osseuse.

Les deux autres poulains exhibés étaient de même taille et de bonne forme.

Poulains d'un an.—Deux entrées.

10. Poulain de M. Nar. Richard, de la Rivière-Ouelle, venant d'une jument mi-sang avec un cheval de même race, grand et très-élegant.

20. Poulain d'Eus. Desjardins, bonne forme et bonne taille, d'une jument et d'un cheval canadien.

Poulains de lait.—Très nombreux et beaux sous le rapport de la taille et de la forme. On a beaucoup remarqué les deux poulains du Dr. Têtu, celui de M. Ls. Miller, celui de M. Bruno Roy et celui de M. Eusèbe Desjardins. Le poulain de M. J. B. Lavoie, de St. Denis, venant du Cleveland de St. Roch a attiré l'attention de tous les visiteurs.

Pouliches de trois ans.—Six entrées.

10. MM. Luc Richard et Auguste Casgrain de la Rivière-Ouelle, ont exposé deux pouliches venant de l'étalon canadien du Dr. Têtu, très-fortes, os bien développés comme tous les poulains engendrés par ce cheval.

20. MM. Geo. Richard et P. Pelletier, de St. Paschal, ont aussi exhibé de très beaux et bons sujets.

Pouliches de deux ans.—Deux entrées seulement.

10. M. J. B. Lavoie de St. Denis, pouliche de taille très-élégante et très forte, venant de l'étalon canadien du Dr. Têtu.

20. M. Alphonse Pelletier, de la Rivière-Ouelle, a montré une fort jolie pouliche, moins grande que la première, mais irréprochable sous le rapport des formes, et pouvant toutes deux être classées dans la race canadienne.

Pouliches d'un an.—Une seule entrée.

Le Dr. Têtu a été le seul exposant dans cette classe. Cette pouliche était très belle et très vive, quoiqu'un peu maigre, ce qui n'est pas un défaut dans un jeune animal que l'on ne destine pas à la boucherie. Au contraire. Le Dr. Têtu ainsi que tous les bons éleveurs savent bien qu'une nourriture trop riche donnée aux poulains nuit au développement des os et des muscles. Le tissu cellulaire se développe, la graisse se forme, et les chevaux devenus grands restent sans vigueur et incapables de supporter de grandes fatigues.

Il est donc constaté que l'amélioration de l'espèce chevaline dans le comté de Kamouraska est en bonne voie. Oui, il y a de l'amélioration et du bon vouloir partout. Les deux étalons mis successivement à la disposition des éleveurs par le Dr. Têtu depuis cinq ans ont puissamment contribué à donner l'élan. D'autres éleveurs tels que Messieurs Paradis, Pelletier, Voisine et Ouellet ont aussi entretenu des étalons dont les descendants ne sont pas sans mérite ni sans valeur sous plusieurs rapports. Mais il est à regretter que tant de bonne volonté ne produise pas des résultats encore meilleurs, faute d'entente dans le choix des juments et dans les principes d'élevage. Chacun suit aveuglément son idée, disons plutôt son caprice.

La nature a ses lois qui régissent le développement du corps des jeunes animaux, chacun suivant sa destination particulière. Ces

lois, il faut les connaître. Pour les connaître il faut les étudier, elles ne se devinent pas. Ce que nous appelons principes d'élevage, n'est pas autre chose que l'application pratique de ces mêmes lois. Il faut donc renoncer à la routine qui le plus souvent est aveugle, pour entrer dans une voie nouvelle. Mais il faudrait commencer par s'entendre sur l'espèce des chevaux que l'on veut avoir.

Les uns veulent créer une race de chevaux robustes, capables de trainer d'assez lourds fardeaux, et faire des labours profonds dans nos terres si fortement argileuses. D'autres, sans s'occuper le moins du monde des premiers besoins de notre agriculture, voudraient des chevaux de course, des bons trotteurs, ou au moins des chevaux fins, délicats, élégants, légers, des chevaux de selle enfin. Véritables amateurs de sport, des chevaux à système osseux et musculaire un peu développé, bien conformés néanmoins, quoique sans élégance, ne leur vont pas du tout. D'autres voulant sans doute se montrer plus conciliants et moins exclusifs, voudraient trouver réunies dans le même animal toutes les qualités du cheval de gros trait et celle du cheval de selle. Or ces qualités étant incompatibles, parce qu'elles sont opposées les unes aux autres, ne peuvent jamais se rencontrer dans le même animal.

Partant de là, il faut nécessairement prendre l'un et laisser l'autre, sans jamais les confondre. Le choix des bêtes à unir doit toujours se faire d'après ce principe. Il faut avant tout se demander quel cheval on veut avoir. Le choix du père et de la mère doit se faire en conséquence, suivant leurs qualités correspondantes. Si les qualités et les aptitudes sont identiques et se correspondent parfaitement, on peut être certain de retrouver dans les produits toutes les qualités natives des parents. Faute de bien s'entendre là-dessus, la plupart des éleveurs de ce comté, n'ont pas obtenu le résultat attendu de leur bonne volonté.

Il faut regretter que l'idée première qui a engagé notre société d'agriculture à favoriser l'achat des deux étalons du Dr. Têtu, n'ait pas encore été comprise. Il est surprenant que des cultivateurs ne veulent pas comprendre que les chevaux qui leur rendent les plus grands services ne sont pas des chevaux de selle, ni des trotteurs. Ce n'est pas que nous veuillons déprécier le mérite et la valeur relative de ceux-ci, au point de vue du commerce et des ventes avantageuses que leurs propriétaires peuvent en faire. Au contraire. Tout ce que nous voulons c'est, 10. d'éviter une confusion malheureuse entre ces deux espèces ou classes de chevaux; 20. d'accorder dans l'élevage la première place, la place d'honneur aux chevaux de gros ou de trait moyen dont notre agriculture a tant besoin.

Toutefois comme la demande des amateurs de chevaux légers est légitime, parce que ces chevaux se vendent toujours bien, nous oserons émettre l'opinion que le bureau de direction de notre Société d'agriculture rendrait un grand service en fournissant à quelque éleveur entreprenant les moyens d'acheter un étalon de trait léger, pour l'usage de ceux qui voudraient se livrer à l'élevage de ces sortes de chevaux. Bien entendu que la Société d'agriculture pourvoirait en même temps à l'entretien d'un autre étalon pour le gros trait et les lourds fardeaux. De cette manière l'élevage de ces deux sortes de chevaux marcherait de pair dans notre comté sans jamais se confondre. Chaque éleveur choisirait; il n'y aurait plus de confusion ni d'amalgame d'éléments incompatibles.

Voilà un programme dont la réalisation amènerait en fort peu de temps un progrès remarquable.

Nous sentions depuis longtemps le besoin de dire ceci à nos amis. Nous sommes contents que le récent concours de Kamouraska nous en ait fourni l'occasion.

Dans le prochain numéro nous continuerons notre compte-

rendu sur les bêtes à cornes, les moutons et les cochons.

La liste des prix au prochain numéro faute d'espace.

L'École d'agriculture de Ste. Anne jugée à l'Exposition Universelle

(Extrait de la Correspondance Parisienne de la "Minerve," 11 septembre 1867)

" Dans la classe des produits agricoles, le Canada a eu un succès très-remarquable, étant, de tous les pays celui qui a eu le plus de récompenses en proportion de sa population. Et ce succès infiniment honorable, nous le devons, comme vous avez pu le remarquer, à l'École d'agriculture de Ste. Anne qui, dans la liste générale des récompenses éclipsa ses devancières, ses modèles de Grignon et de Beauvais. "

RECETTES

Usages divers du blé-d'Inde

1o. A l'état vert, le blé-d'Inde sert à faire une soupe qui se vend dans les rues en Amérique. Quand le grain est arrivé au point où commence à se développer le suc doux et laiteux qui lui est propre, on fait bouillir dans l'eau les épis entiers avec l'assaisonnement ordinaire de beurre et de sel; — 2o. *Samp*. C'est un mets qu'on prépare en faisant cuire avec du lait, du beurre et du sucre, des grains de blé-d'Inde réduits en bouillie après qu'ils ont été détrempés et épluchés; — 3o. *Homminy*. On fait bouillir dans l'eau de la farine de blé-d'Inde pendant quelques heures, jusqu'à ce qu'elle se réduise en bouillie épaisse, que l'on assaisonne au sel et au beurre, ou qu'on mange délayée dans du lait; — 4o. *Soupe de farine de blé-d'Inde*. On fait cuire la farine dans du lait, dans du bouillon de viande ou dans l'eau pure. Elle est meilleure si on y ajoute du sucre, du pain ou de la farine de blé et des oignons; — 5o. *Pain de blé-d'Inde*. Un fermier américain assure qu'on préfère ce pain à tout autre, une fois qu'on y est habitué; aussi l'art des préparations de la farine du blé-d'Inde, depuis celle du pain commun jusqu'à celle des pâtisseries les plus délicates, a-t-il fait des progrès remarquables.

Le pain sans levain se prépare de deux manières: 1o. A une certaine quantité de farine, bien passée au tamis, on ajoute deux cuillerées de sirop, deux cuillerées à café de sel, un peu de beurre ou de graisse, et on mêle bien le tout; puis on verse dessus de l'eau bouillante jusqu'à ce que la pâte soit réduite en une bouillie épaisse, que l'on fait frire à la poêle avec un peu de graisse, sur un feu clair; 2o. autrement on pétrit deux livres de farine de blé-d'Inde avec du lait, on ajoute trois œufs bien battus, $\frac{1}{2}$ de livre de beurre, autant de sirop avec un peu de sel et une petite cuillerée de carbonate de potasse, et on fait également frire à la poêle, avec un peu de graisse.

Avant d'exposer son procédé de fabrication de pain fermenté, M. Gaspard Kettel, de Wurtzbourg, nous apprend d'abord qu'il attend, pour moudra son blé-d'Inde, que le grain soit parfaitement sec, et qu'il fait trois parts de sa farine: la fleur est réservée pour les usages culinaires, la seconde pour le pain, et la plus grossière entre dans la ration des pores à l'engrais.

Pour préparer le pain, reprend M. Kettel, je prends trois parties de seigle et une de blé-d'Inde. Le soir, je mêle la moitié de la première avec de l'eau chaude et du levain et je laisse fermenter. Le lendemain matin, c'est-à-dire cinq ou six heures après, si je reconnais que la pâte est suffisamment levée, je la pétris avec le reste de la farine de seigle, jusqu'à ce que j'aie obtenu la tenacité convenable; alors on mêle et on délaye à part la farine de blé-d'Inde jusqu'à ce qu'elle forme une bouillie; on sale, et on ajoute assez de farine de seigle pour en former une pâte de même tenacité que la première. Cela fait, on pétrit ensemble les deux pâtes de manière à les mêler intimement, pour laisser la fermentation se rétablir de nouveau et arriver à point en trois ou quatre heures, si la chaleur est modérée. Alors on divise la pâte en pains, qu'on abandonne de nouveau à la fermentation dans un lieu suffisamment chaud. Il ne reste plus qu'à procéder à la cuis-

son, pour laquelle le four doit être plus chaud que pour le pain de seigle, sans quoi il crèverait sans gonfler.

Pour mener à bien cette importante opération, on ferme toutes les issues du four, même le fournil, jusqu'à ce qu'on voit suinter la vapeur qui s'est dégagée à l'intérieur. Alors on ouvre pour lui donner issue: le pain se gonfle sans éclater; il prend une belle forme, et, à l'intérieur, il a la porosité convenable.

La farine de blé-d'Inde donne au pain une couleur plus claire et une saveur particulière. Mais il est essentiel de suivre le procédé de point en point, surtout pour ce qui concerne la fermentation et la cuisson, sans quoi la pâte crèverait dans le four et ne donnerait qu'un pain lourd et indigeste.

Avantages de consommer de la viande de bonne qualité

Nous traversons une époque difficile. Propriétaires et travailleurs, nous portons tous l'oreille basse, préoccupés des moyens d'existence plutôt que de celui de nous donner des jouissances.

Toutefois ce n'est pas la volonté de jouir qui nous manque; c'est la dépense qui nous effraie.

Mais si une foule de jouissances sont interdites à nos faibles ressources, nous ne devrions pas nous priver de celles qui ne coûtent rien, et dont la routine nous empêche d'apercevoir la gratuité.

Nous voulons signaler aujourd'hui à l'attention de nos concitoyens un moyen de faire bonne chère qui, loin d'augmenter la dépense, en procure la diminution.

Tout le monde a remarqué la différence qui existe entre la première et la dernière ou moyenne qualité de viande, quant au goût; mais peu de personnes sont fixées sur la valeur économique respective de ces diverses qualités, ou, en d'autres termes, sur la puissance nutritive de chacune d'elles. On sera bien étonné d'apprendre que l'usage de la moyenne ou de la basse qualité de viande coûte plus cher que celui de la première.

En effet, si on remarque qu'un bœuf, par exemple, qui en moyenne qualité pèse six cents livres (viande nette), arrive au poids de neuf cents livres s'il est fin gras, et descend à celui de quatre cents livres s'il est de basse viande.

Si l'on remarque que la charpente osseuse de ce bœuf, ses tendons ou membranes constituent un déchet de cent-cinquante livres, on reconnaîtra que ce déchet, qui est de plus du tiers du poids pour la basse viande, et du quart pour la moyenne qualité, n'est que du sixième pour la première qualité;

Si l'on remarque en outre que dans les premières qualités de viande les parties manducables ne sont que des fibres sèches, sans saveur et sans sucs nutritifs, tandis que dans les premières qualités tout est fondant et peut prêter à des substances accessoires un assaisonnement que les basses viandes sont obligées d'emprunter à des substances étrangères, on reconnaîtra facilement que le prix attribué à chaque qualité de viande n'est nullement en rapport avec la valeur intrinsèque.

De ce qui précède il résulte que ceux qui consomment ce qu'il y a de pire dépensent plus que ceux qui consomment ce qu'il y a de meilleur; c'est-à-dire qu'il y a perte de jouissance et perte d'argent à consommer la mauvaise viande. J.-A. DURAND.

Moyen de nettoyer les légumes

On délaie du sel dans un vase rempli d'eau, et on y jette les légumes, la salade, etc., qu'on veut nettoyer. Quelques minutes suffisent pour écarter les vers, chenilles, colimaçons.

La carotte jaune employée comme remède

Nos pères croyaient que la Providence avait attaché à chaque plante bienfaisante un signe, un indice de son genre d'utilité: "La racine de carotte jaune donne cette couleur à l'eau dans laquelle on l'a fait bouillir, donc elle est salutaire dans la jaunisse." Cette fois le hasard ne les avait pas entièrement trompés; la carotte jaure, tout en ne possédant pas une efficacité merveilleuse contre la jaunisse, est cependant bienfaisante dans les maladies du foie qui la déterminent. Râpée ou écrasée et appliquée sur les carcers et les dartres, la carotte jaune apaise les démangeaisons vives et les élancements.

LE CAPITAINE AUX MAINS ROUGES

(Suite.)

— Flambard n'est pas arrivé ? demanda Anaïk.

— Je l'ai laissé chez la mère Lamproie... Occupez-vous d'elle encore ! pauvre femme, la révolution la rendra folle... Moucheron, Madeleine, Faribole et Flambard se font leurs adieux au cabaret.

— Quand levez-vous l'ancre ?

— Nous attendons le vent... ce soir je t'aurai dit adieu."

En ce moment le lieutenant de quart s'approcha d'un matelot debout sur le bossoir de tribord.

— Sommes-nous à long pic, maître ? demanda-t-il.

— Six ou huit brasses, lieutenant."

Le matelot dérangé par la question de l'officier, reprit avec un de ses amis la conversation commencée.

— Ne faites pas déraiper... tenez bon à temps, nous attendons le capitaine.

— Je me tiens à dix brasses, répondit le matelot."

Puis le maître se pencha vers l'un des canots pour échanger quelques paroles affectueuses avec son ami, et lui faire une dernière recommandation relative à son vieux père.

Autour de la frégate, et formant une mobile ceinture, les canots se balançaient sur le dos des vagues.

Les adieux, les baisers, les signaux s'échangeaient.

Le lieutenant donna ordre aux barques de s'éloigner, elles menaçaient de gêner les manœuvres de l'appareillage.

Quelques-unes s'éloignèrent lentement, puis disparurent.

D'autres s'alignèrent à la longueur d'une gaffe, luttant avec leurs avirons et leurs godilles contre l'action du courant et celle d'un léger vent de nord-est.

— Mère, dit Guilanek, voici mon oncle..."

Le canot du capitaine sortit du port et doublait la batterie.

Anaïk salua affectueusement son frère, et Guilanek à cheval sur le bastingage continua de s'entretenir avec sa mère.

La chaloupe de la frégate suivait le canot du capitaine.

Les rameurs les faisaient voler de concert sur les vagues.

L'officier frappa sur l'épaule de Guilanek.

— Il faut songer à la manœuvre, dit-il.

— Adieu ! ma mère, adieu ! cria Guilanek.

— Au revoir ! répéta Anaïk, au revoir !

Le quartier-maître quitta son ami et jeta autour de lui un regard rapide.

Les huniers étaient placés convenablement sur les fils de caire, qui devaient céder au moindre effort.

Un coup de sifflet strident retentit, et en un instant chacun fut à sa poste.

On allait procéder à l'appareillage, quand le capitaine dirigeant sa lunette du côté du pont s'apercevait que l'on venait d'arborer des signaux.

En ce moment un coup de canon retentit.

— Allons, dit le capitaine, il y a du nouveau."

La frégate qui semblait vouloir ouvrir ses ailes s'arrêta brusquement.

Le capitaine devait attendre de nouveaux ordres.

Il parut plutôt satisfait qu'attristé par cette nouvelle.

Sa présence n'étant plus absolument nécessaire sur le pont, il descendit dans sa cabine, et put voir Anaïk envoyant des baisers à Guilanek.

— Pauvre sœur ! murmura-t-il."

Et il appela doucement :

— Anaïk ! Anaïk !"

La paysanne tourna la tête et aperçut son frère.

— On dirait que tu ne me reconnais pas ! reprit le commandant parce que l'on m'a donné la place occupée jadis par ce pauvre comte de Kéroulas, tu ne me regardes plus du même air... Suis-je changé, me crois-tu coupable de quelque faute ?

— Non ! répondit Anaïk, seulement l'héritage est lourd à porter.

— Difficile, tu veux dire ?

— Non, lourd comme un fardeau... il y a du sang...

— Anaïk ! Anaïk ! dit le capitaine avec mélancolie, Dieu m'est témoin que j'ai fait pour M. de Kéroulas tout ce qu'il devait attendre d'un homme dévoué et d'un bon matelot... Je l'aurais disputé à l'échafaud, je l'aurais arraché de la prison s'il l'eût voulu... il a choisi la mort... la mort pour le culte de son drapeau blanc ! Car il l'avait sauvé à l'heure où l'on arbora le drapeau de la république, et c'est en le portant à ses lèvres qu'il a expiré... peut-être aussi roulait-il étouffé des sanglots, car elle était là... Elle a tout vu...

— Je sais que tu as fait ton devoir, plus que ton devoir, répondit Anaïk.

— Peut-être trouves-tu que j'ai tort de reprendre du service."

Anaïk baissa la tête.

— Je me suis interrogé longtemps moi-même avant de donner ma parole et de prêter serment... Je ne voulais ni mentir ni trahir... Je suis enfant du peuple, né dans la misère, condamné au travail ; il fut un temps où je ne pouvais rêver aucun avancement, et je devais m'estimer heureux d'être quartier-maître. Ma passion unique était la mer, d'abord ; plus tard j'aimai la guerre. Je m'inquiétais peu, je l'avoue, du nom du roi qui pourrait changer, je me battais pour la patrie qui resta la même. Je ne connais point la cour, je n'y devais jamais aller ; j'étais Français et cette qualité me semblait précieuse comme un titre. Je respecte les lois, les pouvoirs établis, les traditions et les croyances... Si j'eusse débarqué à Brest au moment où le roi se trouvait en péril, je l'eusse défendu, soutenu, vengé... Ce que j'ai vu m'a fait honte et horreur... mais contre la république, cette légion ? que pouvais-je ? Je me souvenais de l'histoire des vieux peuples et je me demandais si la France n'imiterait pas Sparte, Rome ou Venise... Non ! je ne le crois plus ! mais je conserve des sentiments d'ardent patriotisme, je me battrais contre l'Anglais avec une rage aveugle, et ne pouvant sauver la France de l'anarchie au dedans, j'essayerai du moins de la rendre glorieuse au dehors !...

— Voilà de bonnes paroles, Roscoff, et je les garderais dans ma mémoire.

— Et demanda le capitaine, pas de nouvelles de la prison ?

— La mère Lamproie a fait jaser Crésus ; le jeune vicomte de Kéroulas est toujours au cachot et au secret... seulement on a pour lui des égards...

— Je me désie de Brutus, dit Roscoff, et je m'en désie à plus d'un titre. Il se pose vis-à-vis les républicains comme un homme incorruptible, mais si j'ai pu voir à travers son masque, pour unique opinion il a son intérêt personnel... Suis mes avis, quitte la Bretagne pour un temps... celle dont tu prends soin ne saurait y être en sûreté. Noirof l'a vue, et le regard de Noirof me fait peur.

— Je partirai, dit Anaïk, mais si je m'éloigne, où me retrouveras-tu ?

— Te souvient-il, Anaïk, de l'aiguille de roche ?

— Je crois bien.

— Avant de quitter ta maison écris sur la pierre en quel endroit tu comptes aller... et si tu abandonnes encore l'endroit où tu te fixeras en quittant notre maison, prends soin de chercher dans les églises abandonnées, quelque colonne résidée debout, quelque pierre tombale pour y mettre ton nom... peut-

être nous alarmons-nous à tort... Dieu est bon, et il ne nous oublie pas... »

La conversation d'Anaïk et du capitaine continua longtemps. Tous deux échangeaient des recommandations, et se livraient les secrets suprêmes de leurs cœurs.

Roscoff tremblait pour le sort de Mlle de Kéroulas et se demandait ce que deviendrait le vicomte Hector abandonné à la cruauté farouche du citoyen Brutus. Roscoff qui avait obtenu avec beaucoup de peine, et seulement le lendemain du jour où il eut donné son acquiescement aux choses consommées, la permission de visiter le fils de son ancien capitaine, l'avait trouvé le cœur rempli d'espérance.

Ce n'était point la première fois que l'ancien quartier-maître voyait Hector.

Retournons en arrière, et rappelons-nous le soir terrible qui vit les adieux du compte de Kéroulas et de sa fille.

Quand Roscoff et Guilanek vêtus en paludiers eurent escorté à distance l'abbé Colombar et Mlle de Kéroulas, quand ils eurent attendus pour protéger leur sortie, et que Brin-d'Avoine les eut guidés de nouveau jusqu'à la mesure d'Anaïk, le mousse et le matelot demeurèrent à Recouvrance.

Des événements graves, des scènes terribles allaient se passer, Roscoff roulait se trouver à son poste. Les exécutions suivaient de près les arrêts de mort, et le comte de Kéroulas devait être exécuté le lendemain. Seulement, on ne guillotina pas à l'aurore, ou au crépuscule, mais en plein jour, en face du soleil ! Il fallait montrer à la populace ivre les têtes saignantes et les corps décapités.

M. de Kéroulas devait recevoir le saint d'adieu de deux braves.

À l'heure où Guilanek et Roscoff attendaient aux abords de la prison le passage des prisonniers, un paysan et une toute jeune fille se glissèrent près d'eux.

Roscoff tressaillit.

Dans la paysanne il reconnut Mlle de Kéroulas.

Le paysan se nommait l'abbé Colombar.

Roscoff allait sans doute tenter d'éloigner la couragense fille et le prêtre héroïque, mais un roulement de tambour se fit entendre, les portes de la prison s'ouvrirent et les condamnés partirent.

Le front de M. de Kéroulas rayonnait de sérénité. Il marchait lentement, avec noblesse, et paraissait prier.

Un mouvement rapide de la foule poussa quelques curieux contre les soldats qui se retournèrent brusquement.

« Allons, arrière ! » cria l'un d'eux.

« Oh ! monsieur le soldat, laissez-moi voir ! » dit une voix douce.

« Tu les détestes donc bien, ma fille ?... allons, tu es jolie, et bonne républicaine... regarde un peu.

« Je vois ! je vois ! » répondit la jeune fille d'un accent brisé.

Cette voix parut troubler profondément M. de Kéroulas... ses lèvres remuèrent, comme si un sanglot contenu les allait dépasser... il n'osa pas tout de suite lever les yeux. Quand il eut le courage de les tourner du côté d'où la voix était venue, il vit la paysanne, et derrière elle le fermier.

Et sa marche parut comme suspendue.

On eût dit qu'il étouffait.

Était-il heureux de voir Yvonne une dernière fois, ou bien trouvait-il l'épreuve au-dessus de ses forces ?

L'escorte, un moment arrêtée par l'empressement populaire, reprit bientôt sa marche.

Le comte aperçut sur la place la machine hideuse aux longs bras barbouillés de sang.

La paysanne suivait le cortège.

Quand M. de Kéroulas eut gravi la seconde marche de l'échafaud, il se tourna vers la foule...

En ce moment un jeune homme monté sur un cheval écumant et surmené, blanc d'écume et frissonnant sur ses jambes, parut à l'extrémité de la place.

Le voyageur était loin de s'attendre à se trouver en face d'un pareil spectacle.

Il passa une main sur ses yeux, étouffa une exclamation douloureuse, puis, sautant rapidement à bas de sa monture, il fendit la masse compacte du peuple, et se trouva au pied de l'échafaud.

Le condamné, lui aussi, avait frissonné en le reconnaissant.

Tremblant de le voir commettre quelque témérité généreuse, il plaça son doigt sur sa bouche, puis tirant de sa poche un morceau de soie blanche, il le tint placé sur ses lèvres.

« Vive le roi ! » dit-il, et il mit sa tête sur le billot.

On entendit alors un cri aigu.

Une jeune paysanne venait de s'évanouir.

Le cavalier auquel M. de Kéroulas venait de faire un signe mystérieux, reçut dans ses bras l'enfant évanouie.

Cet incident fut à peine remarqué ; une nouvelle victime montait les degrés de l'échafaud, et le peuple voulait lire sur son visage les angoisses de la mort.

L'abbé Colombar se pencha vers la jeune fille et lui adressa quelques mots en langue bretonne.

Le cavalier fendait une seconde fois la foule.

Il venait d'apercevoir roulé dans une flaque de sang un hailon de soie qui avait été blanche.

On crut qu'il agitait une ceinture républicaine, en voyant ce morceau d'étoffe rouge.

Il cacha cette relique dans sa poitrine et remonta à cheval en enlevant Yvonne privée de sentiment.

« Où dois-je conduire ma cousine ? » demanda-t-il à l'abbé Colombar.

Le prêtre leva au ciel ses mains tremblantes.

« Vous êtes le vicomte Hector ? »

— Oui, Monsieur l'abbé !

— Retournons chez Anaïk, » dit le prêtre.

Le grand air, le mouvement rappelèrent Mlle de Kéroulas à la vie. Elle tourna ses grands yeux égarés vers celui qui l'emportait comme un chevalier de ballade, puis d'une voix pareille à la voix des somnambules, elle dit :

« Le fils au frère de mon père vous ressemblait.

— Je suis Hector, Yvonne.

— Hector ! et vous avez vu s'accomplir l'œuvre impie !

— J'ai tout vu, et peut-être me serais-je laissé entraîner à la sainte excitation du martyr, si les yeux de mon oncle ne m'avaient en ce moment adressé un ordre suprême...

— Il vous avait écrit la veille.

— A moi ?

— Je vous donnerai la lettre chez Anaïk... »

On entendait un bruit de pas rapides.

L'abbé Colombar prit en ce moment la bride du cheval d'Hector.

Instinctivement Hector se plaça devant sa cousine.

Heureusement un refrain connu annonça aux trois suspects que des amis s'avançaient.

Brin-d'Avoine précédait Guilanek et Roscoff.

Le visage du matelot était sombre ; celui de Guilanek respirait une douleur sincère ; le dernier ressentait de la pitié, l'autre s'irritait de son impuissance.

(A continuer)

RAOUL DE NAVERY.